



Bulletin de liaison de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Édition de juin 2018

Mot du préfet

C'est avec beaucoup de fierté que la MRC de La Nouvelle-Beauce a lancé officiellement sa [page Facebook](#) lors de la séance du conseil, le 19 juin dernier.

Notre présence sur ce réseau social se veut, entre autres, une opportunité d'échanger avec la population sur ce qui touche de près ou de loin les mandats de la MRC, de la rejoindre plus rapidement lors d'une situation d'urgence et de diffuser nos offres d'emploi... en plus de faire connaître notre région!



Nous invitons dès maintenant nos partenaires, les médias ainsi que les citoyens et les citoyennes de la Nouvelle-Beauce à cliquer sur le bouton « J'aime » de notre page pour suivre nos publications et les partager! 😊 Merci!

Gaétan Vachon, préfet

Survol de la séance régulière du 19 juin 2018

Nominations à la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA)

Le conseil a nommé M. Gaétan Vachon, préfet et maire de la Ville de Sainte-Marie, et M. Réal Bisson, maire de Vallée-Jonction, à titre de membres votants de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA) ainsi que M. Mario Caron, directeur général de la MRC de La Nouvelle-Beauce, à titre de membre observateur.

La TREMCA est une organisation régionale qui vise à développer la Chaudière-Appalaches en établissant des ponts entre les 9 MRC de la région et la Ville de Lévis, les ministères et les différents partenaires régionaux. Elle a été formée en décembre

2015, à la suite de la disparition des conférences régionales des élus, dans l'objectif de :

- se concerter;
- se positionner comme région;
- se défendre et promouvoir les intérêts de la région;
- éviter le travail en silo et le dédoublement des efforts et des structures;
- assurer une cohésion et une coordination de l'action.

Renouvellement du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)

La MRC de La Nouvelle-Beauce renouvellera son adhésion au Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour les années 2018 à 2021. Pour ce faire, une entente a été établie avec la MRC de Montmagny, qui agit pour l'ensemble de la région de la Chaudière-Appalaches.

Le PADF délègue des responsabilités aux MRC d'une même région afin qu'elles participent à l'élaboration et à la consultation des plans d'aménagement forestier intégré (PAFI) qui les concernent.

De plus, toujours dans le cadre du PDAF, les organismes intéressés pourront obtenir une aide financière pour réaliser des interventions ciblées comme :

- des travaux d'aménagement forestier sur les terres publiques intramunicipales ou sur les terres privées appartenant à des propriétaires forestiers reconnus;
- des travaux associés à la voirie multiusage sur les terres publiques;
- des initiatives et des activités qui favorisent l'aménagement forestier et la transformation du bois.

Appui à un troisième lien routier à l'est de Lévis et de Québec

Depuis près de 20 ans, la congestion sur le pont Pierre-Laporte et sur le pont de Québec limite la productivité économique et réduit la qualité de vie des gens de notre région.

Face à ces constats, la MRC de La Nouvelle-Beauce a décidé d'adhérer au regroupement qui se met en place pour convaincre le gouvernement du Québec d'investir les sommes nécessaires à la construction d'un troisième lien routier à l'est de Lévis et de Québec.

En effet, nous croyons qu'un troisième lien permettrait d'accroître la fluidité des transports, de mieux desservir la population et les entreprises ainsi que de stimuler le développement économique des rives sud et nord de Québec, en plus de générer des retombées positives sur la MRC de La Nouvelle-Beauce. Pour toutes ces raisons, nous ajoutons notre voix à ce regroupement.

Début des travaux sur la Véloroute de la Chaudière

Tel qu'annoncé en mai, les travaux sont commencés sur la Véloroute de la Chaudière pour construire le tronçon de 2,4 kilomètres entre la halte vélo à Vallée-Jonction et la

limite municipale de Saint-Joseph-de-Beauce. Nous vous rappelons que ce tronçon reliera notre piste cyclable à celle de la MRC Beauce-Sartigan, une fois les travaux complétés sur le territoire de la MRC Robert-Cliche.

Visitez www.mrc.nouvellebeauce.com

Source et information :

Cynthia Gagnon

Agente aux communications et rédactrice

MRC de La Nouvelle-Beauce

cynthiagagnon@nouvellebeauce.com

Tél. : 418 387-3444, poste 4161



Pour entrevue :

Gaétan Vachon, préfet